

---

Troisième Session, Quatorzième Parlement, 14-15 George V, 1924

---

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

**BILL 254.**

Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

---

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES  
LE 16 JUILLET 1924.

---

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI